

# Optimiser l'utilisation des actes infirmiers dans Osiris

3 heures et 30 minutes

332615



## Objectifs pédagogiques

Appréhender l'ensemble du processus des actes infirmiers dans Osiris pour améliorer la traçabilité des informations dans le dossier patient



## Public(s)

Cette formation inter-établissement se destine à un public de 6 personnes maximum par session :  
Référénts métiers : Cadres de santé, IDE, AS, AMP, ASH, ...  
Référénts techniques : informaticiens, qualitiiciens, ... ayant une approche des actes infirmiers.



## Pré-requis

Avoir eu une approche informatique (utilisation du clavier et de la souris). Avoir une connaissance applicative d'Osiris



## Modalités pédagogiques

En présentiel  
Pratique intensive (travaux pratiques)



## Moyens et supports pédagogiques

1 poste pour 2 participants



## Modalités d'évaluation et de suivi

Évaluation en cours et fin de formation  
*Cette formation ne fait pas l'objet d'un contrôle des acquis via une certification*



## Formateur

Formateur  
Consultant Progiciel Osiris



## Programme

Les actes infirmiers sont utilisés de manière quotidienne par les soignants pour renseigner les actes et valider leur plan de soins. Ils représentent la partie narrative et obligatoire du dossier de soins, composant du dossier patient.

A l'issue de cette formation, les participants seront capables d'appréhender l'ensemble du processus des actes infirmiers dans Osiris afin d'améliorer la traçabilité des informations dans le dossier patient :

### Paramétrage

- Création, ajout, modification, suppression de chapitres d'actes infirmiers
- Création, ajout, modification, suppression d'actes infirmiers

### Mettre à jour les actes infirmiers des patients.

Valider les actes infirmiers dans les plans de soins.

Relier un acte infirmier à un écran bilan mesure.

Relier un prélèvement de biologie à un acte infirmier.

Optimiser l'utilisation des plans de soins.

Formation adaptée aux besoins de l'établissement :=8.0pt

Le contenu proposé par le SIB est adapté en fonction de besoins de l'établissement.

Les règles d'usage et consignes propres à chaque établissement/service sont proposés par les référents de l'établissement, puis intégrés au programme de formation.

Le programme complet est ensuite validé par les instances compétentes de l'établissement. Le programme complet est ensuite validé par les instances compétentes de l'établissement.

